

Habilitations électriques - Formation Initiale - Électricien en BT

P R O M E O

Formations Réglementaires

31/01/2025

Public et prérequis

Personnel électricien devant effectuer des opérations dans des zones à risques électriques.

Posséder des connaissances en électricité ou avoir suivi au préalable une formation à l'électricité adaptée à son poste de travail.

Les objectifs

Acquérir une bonne connaissance de la réglementation en matière de sécurité électrique afin d'analyser les risques

Exécuter les travaux, les opérations de consignation, les interventions de dépannage, de remplacement et de raccordement sur des installations électriques en toute sécurité et conformément à la norme NF C 18-510

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DU PARCOURS :

Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation permettant de :

Développer le savoir être attendu pour l'exercice du métier

D'acquérir les compétences professionnelles attendues et de structurer les savoirs techniques

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

La formation est animée par des formateurs experts dans leur domaine de compétences et validés par nos équipes pédagogiques

Validation et certification

Attestation de formation

Outils pédagogiques

Ateliers didactiques représentatifs des ateliers industriels.

Équipements électriques dédiés à la préparation à l'habilitation électrique.

Salles de formation.

Contenu de la formation

La réglementation

Les 4 décrets 2011, le Code du Travail, les titres d'habilitation

Les effets du courant sur le corps humain

Les statistiques

Les risques encourus, phénomène d'électrisation, électrocution

RÉFÉRENCE

REGL0055

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens, Friville

DURÉE DE LA FORMATION

3 jours / 21 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternantes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Les principaux effets du courant, la secousse, la contraction, la tétanisation musculaire et la fibrillation cardiaque, les brûlures
Analyse des mesures des risques, les contacts directs et indirects

Les zones à risques électriques

Zones d'environnement, de voisinage, ...

Les niveaux d'habilitation

Principe de l'habilitation électrique, code pénal, la gradation dans la gravité, les responsabilités, évaluation du besoin initial, suivi de l'habilitation, maintien et recyclage

Les titres d'habilitation, les domaines de tension

Les documents applicables / La démarche d'analyse des risques

Les moyens de protection

Équipements individuels et collectifs

La consignation

Les différentes phases

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

Applications pratiques

Exemples de mises en situations adaptée au(x) titre(s) préparé(s) :

Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage approprié, rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT

Organiser, délimiter, et signaler la zone des interventions, éliminer un risque de présence de tension dans la zone des opérations électrique BT - zone 4 - (mettre une nappe isolante ...)

Respecter, faire respecter les procédures d'intervention pour la réalisation en sécurité de l'intervention BT

Réaliser les opérations de consignation, effectuer une opération de dépannage, de mesurage et/ou d'essai, les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension

Modalité d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers des mises en situation et exercices proposés.

Évaluation des connaissances théoriques et pratiques, conformément à la norme NF C18-510 sanctionnée par un « avis après formation ».